Le Trait d'Union
Changis sur Marne

Cultivons l'avenir !

ISSN : 2497-9821

Journal d'information
N° 25 - juillet 2017

http://www.changis-sur-marne.fr

Le mot du Maire

Nous avons largement entamé la deuxième mi-temps de l'actuel mandat puisqu'en mars 2020 vous aurez le devoir de désigner un nouveau Conseil Municipal. Il remplacera celui que j'aurai eu l'honneur de présider depuis mars 2014.

Il y a toujours une bonne dose de forfanterie à présenter son bilan. Il paraît que c'est là une habitude détestable et intéressée des hommes politiques. Votre Maire n'est pas un homme politique. Je ne pense jamais à 2020 en me rasant chaque matin.

Ceci étant posé, je vous dois tout naturellement une information sur ce qui est fait et surtout sur ce qu'il reste à faire.

L'école, ainsi que nous nous y étions engagés en nous présentant à vos suffrages, est restée notre préoccupation. Nous avons organisé les Temps d'Activités Partagées avec le souci d'offrir aux enfants une vraie possibilité d'ouverture vers des activités sportives (Tennis et Country), des activités éducatives (minischool d'anglais) et ludiques. Au terme de ces trois années d'expérimentation nous attendons les décisions du nouveau gouvernement pour continuer ou arrêter. Notre décision dépendra de la reconduction ou non du régime indemnitaire qui venait adoucir cette lourde charge pour le budget municipal.

Notre école a été retenue par l'académie de Créteil pour un nouveau plan d'équipement numérique qui augmentera ses possibilités en nouvelles technologies d'enseignement. Elles complèteront celles en place depuis 2009.

L'étude de la construction de la cantine scolaire et de la salle de motricité est terminée. Le projet inclut la restructuration d'une partie de l'école maternelle. La phase de consultation des entreprises va débuter. La recherche des maigres subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental se solde par une aide inférieure à 30% du coût total du projet. C'est un résultat très décevant qui nous oblige à nous endetter certes à des conditions avantageuses mais pour un longue période (25 ans à 1.32%).

Les travaux de la Place de la Mairie se terminent. Heureusement ils font l'objet d'un contrat rural étudié et obtenu sous la mandature précédente et bénéficiant d'un taux de subvention de 80% du montant HT engagé.

La modification et le renforcement de notre PLU a été menée à terme. Il stabilise les excès qui découlaient des lois DUFLOT visant à densifier massivement le bâti rural existant.

Il reste encore beaucoup à faire. C'est heureux et c'est un signe de vitalité pour notre village. Citons la reprise des programmes d'enfouissement des réseaux et la construction de trottoirs viabilisés, le remplacement en LED de l'éclairage public, la construction d'un columbarium au cimetière, le recyclage de concessions abandonnées.

Jean-Paul Susini

E.M.J Peinture
• Peinture & Papiers Peints
• Décoration
• Revêtements sols & murs
• Ravalement
Tél. : 01 60 25 61 15
Fax : 09 70 61 10 21
Port : 06.68.55.12.66
emj-peinture@orange.fr
1A rue de la Ducharme
77660 Changis sur Marne
SIRET 501 622 807 00011

Ent. LAMOTTE Frédéric
PEINTURE DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
VITRERIE RAVALEMENT
3, rue d'Ussy
77660 Changis-sur-Marne
Tél : 01 64 35 98 14
Fax : 09 70 62 87 04
Port :06 85 94 39 24
E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr
Siret 324 399 542 00020

Laurent Le Gall
Votre Paysagiste Diplômé d'état
13 Rue de la Mairie
77 660 Changis sur Marne
06 80 16 01 95
lolo.legall@gmail.com
Taille,Tonte,Clôture,Elagage,Création,Entretien ...

Entreprises
Commerçants
Artisans
Associations
Collectivités
Particuliers
Imprimerie du Faubourg
Pour tous vos travaux commerciaux et publicitaires
28, rue du Faubourg
77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Tél. : 01 60 22 01 74 - Fax : 01 60 22 97 50
E-mail : imprim.faubourg@wanadoo.fr - Site Web : www.imprimerie-ferte-sous-jouarre.com

Sommaire

Page 2 : Le mot du Maire
Page 3 : Dates à retenir - Etat-Civil
Horloge
Page 4 : Santé : homéopathie
Page 6 : Changis en chiffres
Page 8 : Gendarmerie, corps d'élite
Page 10 : Ça s'est passé à Changis
Page 14 : Parking de la Gare
Page 15 : Pompiers : le bilan 2016
Page 16 : Associations
Page 18 : Élections à Changis
Page 19 : Où en en sont l'école et la place ?
Page 20 : Changis d'hier et d'aujourd'hui
Page 24 : Fête de l'eau

Dates à retenir

Samedi 1er juillet	: Départ du Tour de France
Samedi 8 juillet	: Vacances scolaires d'été
Samedi 15 juillet	: Fête de l'eau Feu d'artifice tiré du pont - vers 23h
Dimanche 23 juillet	: Arrivée du Tour de France
Dimanche 3 septembre	: Jeux inter-villages
Lundi 4 septembre	: Rentrée scolaire
Vendredi 22 septembre	: Automne à 20h01
Samedi 21 octobre	: Vacances de la Toussaint
Vendredi 15 décembre	: Marché de l'Avent Concert de Noël
Jeudi 21 décembre	: Hiver à 16h27

Le Trait d'Union

Journal d'information gratuit
Publié par la Commune de Changis sur Marne
Place du Dr Cruchaudeau 77660 Changis sur Marne
Imprimé par l'Imprimerie du Faubourg
28 rue du Faubourg 77260 La Ferté sous Jouarre
Directeur de la Publication : Jean-Paul Susini
Responsable éditorial : Grégory Lambert
Rédacteur en Chef : Philippe Mollard
Dépôt légal : 1er novembre 2016
ISSN : 2497-9821
Juillet 2017

Ding dong

L'aviez-vous remarqué ? L'église Sainte Madeleine de Changis n'avait jusqu'à présent pas d'horloge.

C'est maintenant chose faite. Une minuterie a également été installée pour sonner l'heure, toutes les 30 minutes, à l'heure et à la demie donc, (arrêt à 22h, dormez tranquilles).

La porte de l'église, vétuste, a aussi été refaite.

Le tout grâce à une subvention de l'État.

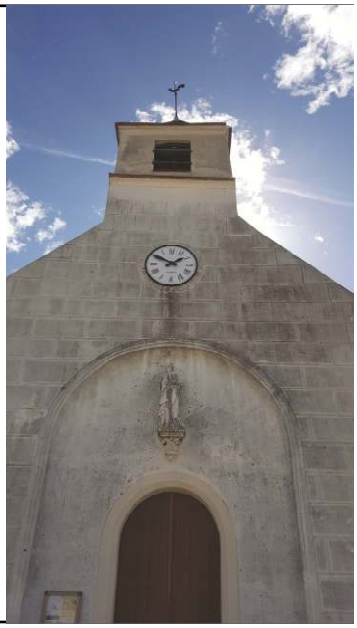

Etat-Civil

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

Aux parents de **Raphaël Martinez**, né le 21 Février 2017
Aux parents de **Candice Bouille**, née le 03 Mars 2017
Aux parents de **Lucie Muller**, née le 10 Avril 2017
Aux parents d'**Émile Chevrier**, né le 29 Avril 2017

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

À Monsieur **Stéphane Richard** et Mademoiselle **Sara Didouh**, mariés le 20 Mai 2017

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal renouvellent leurs condoléances :

À la famille de Monsieur **André Dumoulin**, décédé le 26 Février 2017
À la famille de Madame **Lucette Beaumont**, veuve **Derex**, décédée le 27 Février 2017
À la famille de Madame **Hélène Herin**, veuve **Arrighi**, décédée le 20 Mars 2017
À la famille de Monsieur **Michel Blanchard**, décédé le 20 Mars 2017
À la famille de Monsieur **Alain Lerebourg**, décédé le 28 Mars 2017
À la famille de Madame **Henriette Koch**, veuve **Doizy**, décédée le 29 Mars 2017

Changis pense
PEFC
Le Trait d'Union est imprimé sur papier PEFC

Mairie :

Place du Docteur Cruchaudeau 77660 CHANGIS sur MARNE

Horaires de réception :
LUNDI de 14h à 18h30 - JEUDI de 16h45 à 18h30
MERCREDI et SAMEDI de 9h à 12h
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

tél : 01 64 35 90 74 - fax : 01 64 35 71 26 - e-mail : mairie.changis@wanadoo.fr
http://www.changis-sur-marne.fr

Homéopathie : pour ou contre ?

C'est la médecine alternative préférée des Français. Inventée il y a plus de deux siècles par le médecin allemand Samuel Hahnemann, l'homéopathie (du grec homoios, semblable, et pathos, maladie) se fonde sur la loi de similitude décrite en 1796 : toute substance capable de provoquer des symptômes chez un sujet sain est capable de guérir ces mêmes symptômes chez un sujet malade. Soigner le mal par le mal ! Ainsi, le venin d'abeille à dose homéopathique apaise le gonflement et l'échauffement dus à une piqûre. Deux principes du médicament homéopathique : la dilution et la dynamisation. Plus la dilution est élevée, plus l'effet serait puissant. La dynamisation découlerait des secousses pratiquées entre chaque dilution. Les préparations homéopathiques se présentent principalement sous forme de granules. L'homéopathe soumet le patient à un questionnaire précis sur son tempérament, ses antécédents personnels et familiaux, pour dresser un profil homéopathique appelé diathèse. L'homéopathie a ses adeptes - tous les déçus de l'allopathie - et ses détracteurs - l'Académie de médecine, entre autres.

Alors qu'en est-il ? Véritable remède ou poudre de perlimpinpin pour patients crédules ? Faisons le point...

L'exercice médical de l'homéopathie est reconnu depuis 1997 par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Il existe un Diplôme Universitaire d'Homéopathie à Paris-XIII, Aix-Marseille-II, Lyon-I, Poitiers, Bordeaux-II, Limoges. Les homéopathes sont regroupés dans le Syndicat de la médecine homéopathique (www.smhomeo.fr) et le Syndicat national des médecins homéopathes français (www.snmhf.org). On peut aussi se renseigner auprès des pharmaciens, qui connaissent les homéopathes réputés de leur quartier. Attention, certains homéopathes, même très compétents, ne sont pas médecins. Non formés au diagnostic médical, ils peuvent passer à côté d'une pathologie grave. Il n'existe aucune contre-indication à l'homéopathie.

Le diagnostic doit toujours être posé par un médecin, surtout chez la femme enceinte et l'enfant. En automédication, l'homéopathie suffit parfois à soulager des symptômes bénins (rhume, piqûre d'insecte, mal de mer...), mais ne doit jamais servir à plus ! Ne pas absorber de substance mentholée juste avant ou juste après la prise de granules, sous peine d'en annuler l'effet. Il est recommandé de prendre les médicaments homéopathiques dans une bouche vide et propre, si possible à distance des repas. La menthe et le café, consommés à distance des prises de médicaments homéopathiques, sont sans incidence sur l'efficacité de la prescription.

Le médicament homéopathique est choisi d'après les réactions de chacun face à sa maladie, et non d'après le nom de l'affection : c'est l'individualisation. De plus, il est indiqué par l'ensemble des symptômes caractéristiques du patient : c'est la globalité.

Les substances qui seront transformées en médicaments homéopathiques peuvent être d'origine végétale, minérale ou animale. Le règne végétal est le plus représenté : plantes médicinales connues (comme l'arnica ou la chélidoine), plantes toxiques (telles que la belladone ou l'aconit), plantes tropicales (comme le quinquina ou la noix vomique). Les produits peuvent aussi appartenir au monde minéral (sel marin, soufre, or, diamant…) ou animal (venin d'abeille ou de serpent, encre de seiche…).

Pour devenir un médicament homéopathique, la substance de départ est transformée au cours de trois étapes : **1)** *L'extraction des principes actifs* conduit à l'obtention d'une substance de base, ou souche (celle-ci est appelée teinture-mère (TM) quand la substance est liquide). **2)** *La dilution-dynamisation :* on diminue la concentration de la substance de base par des dilutions successives (dilution) et on agite énergiquement la préparation après chaque dilution en créant une onde de choc (dynamisation). **3)** *L'imprégnation* : de petites billes constituées d'un mélange de saccharose et de lactose sont imprégnées par la solution obtenue, puis secouées pour s'en "approprier les vertus". Une fois les billes séchées, il reste à étiqueter le tube avec l'indication du nom latin du produit, la hauteur de la dilution et le numéro du lot.

Le nombre de dilutions définit la "hauteur de dilution", ou puissance. La technique la plus courante en France est celle des "Centésimales Hahnemanniennes" (CH ou C). Par exemple, pour le remède "Arnica" :

- on prélève une goutte de teinture-mère à laquelle on ajoute 99 gouttes d'eau distillée
- on agite au moins 100 fois (dynamisation) : on obtient "Arnica 1 CH"
- on prélève une goutte de cette nouvelle solution, que l'on dépose dans un nouveau flacon
- on ajoute à nouveau 99 gouttes d'eau puis on secoue au moins 100 fois : on obtiendra une préparation d'Arnica 2 CH
- on répète dilution et dynamisation jusqu'à la puissance voulue, chaque fois dans un nouveau flacon (la dilution à conserver sera stabilisée en remplaçant l'eau par de l'alcool).

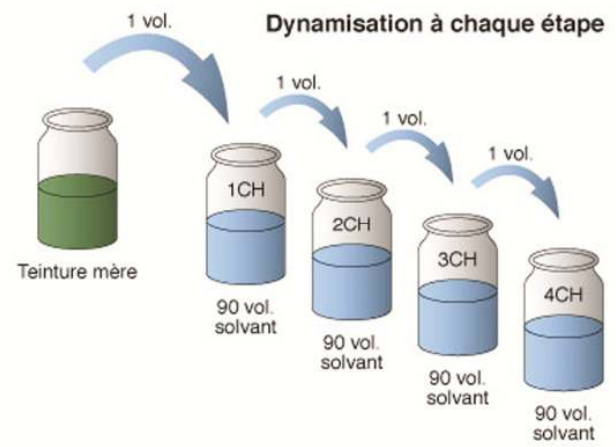

Quel que soit le mode de fabrication, le médicament homéopathique est proposé en pharmacie sous différentes formes. Les plus courantes sont les doses de globules, destinées aux prises uniques, qui contiennent des billes blanches de la taille d'une tête d'épingle, et les tubes de granules, destinées aux prises répétées, qui contiennent 70 à 80 billes de taille plus grande.

Alors où est le problème ?

Pour un esprit cartésien, l'action du médicament homéopathique pose question. Tout chimiste sait qu'à partir d'une certaine limite, un produit actif dilué dans un corps est considéré comme absent tout simplement de par le nombre de ses molécules dans la substance étudiée. Le nombre d'Avogadro, qui est le nombre de molécules dans une mole de substance pure, est de l'ordre de 6.02×10^{23}. Or un médicament homéopathique en dilution 30CH a une dilution de l'ordre de 10^{-60} de la substance d'origine. Il est donc impossible que le médicament contienne encore ne serait-ce qu'une seule molécule du produit d'origine. La limite pour qu'une substance soit encore présente est de l'ordre de 12CH maximum, limite au-delà de laquelle plus une seule molécule de la substance diluée n'est présente. Au-delà de 12 CH, il n'y a plus de molécule active dans la solution.

Des travaux de recherche sont menés dans le monde pour comprendre l'activité des hautes dilutions, sans que le mécanisme d'action ne soit encore expliqué. Pour le mettre à jour, il faudra sans doute de la patience ; comme il en a fallu pour comprendre l'action de l'aspirine (1971) et de la pénicilline (fin du 20ème siècle). Ne pas connaitre le mécanisme d'action de l'homéopathie n'empêche pas les médecins et pharmaciens de constater ses effets sur la santé des patients.

Deux siècles d'expérience homéopathique montrent que l'action est d'autant plus profonde que la dilution est élevée. Que reste-t-il donc dans le substrat aqueux, tant de fois dilué et dynamisé ? Quelles modifications internes subit-il lors de ces innombrables secousses successives? Cette question a suscité de nombreux débats autour d'hypothèses différentes :

Les travaux sur "la mémoire de l'eau" de Jacques Benveniste et ceux plus récents du Pr Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine 2008, orientent vers des mécanismes complexes de transfert d'informations depuis la substance de départ vers l'eau dans laquelle elle est diluée. Les combinaisons de molécules d'eau acquièrent une forme spécifique en fonction de la substance de base et de la hauteur de dilution-dynamisation.

Le médicament homéopathique serait donc porteur d'information et son action quitterait le référentiel quantitatif pour rejoindre celui du qualitatif. L'homme malade met en route des mécanismes de guérison sitôt qu'il reçoit une information adaptée et personnalisée.

Les adversaires de l'homéopathie diront que les réussites des traitements homéopathiques relèvent de "l'effet placebo" : donnez un verre d'eau sucrée à un malade en lui disant que c'est un médicament et il s'autosuggestionnera pour que son corps se guérisse tout seul.

Oui, mais alors comment se fait-il que l'homéopathie fonctionne chez l'animal, en principe incapable d'autosuggestion ? D'autre part, en 2010, les ventes de médicaments homéopathiques se sont élevées à 332 millions d'euros, soit 1.2 % du chiffre d'affaires total de l'industrie pharmaceutique française (26.9 milliards d'euros). Les médicaments homéopathiques, peu coûteux et remboursables, représentent 6% du nombre de médicaments remboursables vendus. En médication familiale, les médicaments homéopathiques sont parmi les tout premiers utilisés en France. Elle est prescrite dans le monde par 400 000 professionnels de santé à plus de 300 000 000 de personne, dont 50% des français. Pas mal pour quelque chose qui est censé ne pas fonctionner...

Philippe Mollard

Plus d'infos : **www.boiron.fr**
www.smhomeo.fr
www.snmhf.org

Changis en chiffres

Notre village en chiffres.

Les moyens modernes de consultation et de recensement en tous genres de nos façons de vivre suscitent souvent des interrogations, et la crainte de voir nos individualités passées à la toise des sondages, des questionnaires, et autres formulaires administratifs insidieux.

Le *Trait d'Union* ne mange pas de ce pain-là, et les tableaux statistiques qui sont présentés dans cette page ne visent qu'à vous apporter un éclairage un peu plus précis sur les données socio-économiques de notre microcosme territorial.

Tous les chiffres sont le résultat d'enquêtes effectuées en 2016, et sont issus de tableaux documentés établis par un observatoire reconnu des évolutions du territoire national.

Certaines conclusions doivent-elles être tirées de ces chiffres ? A vous de voir, et en tout cas bonne lecture.

Jean-Paul Susini

Population par tranches d'âge		
	Changis	**France**
Moins de 15 ans	22%	18.50%
15-29 ans	15.80%	18%
30-44 ans	21%	19.50%
45-59 ans	22.10%	19.90%
60-74 ans	12.50%	14.80%
Plus de 75 ans	6.60%	9.10%
Taux annuel d'évolution de la population	0.92%	0.50%

Emploi		
	Changis	**France**
Nombre d'emplois au lieu de travail	179	
Evolution nombres d'emplois au lieu de travail	13.10%	13.60%
% agriculture	2.20%	2.80%
% industrie	6.70%	12.60%
% construction	32.40%	6.80%
% tertiaire	58.70%	77.80%
Nb d'exploitations agricoles	3	

Logement		
	Changis	**France**
Part de logements vacants	8.70%	7.80%
Evolution nb logements vacants	5.90%	0.70%
Nb de résidences principales	411	28 515 844
Résidence ppale occupée par propriétaires	88.10%	57.70%
Nb résidence ppale occupée par locataires	44	11 377 855
Part de résidences ppales HLM louées vides	4.40%	14.60%
Part des résidences secondaires	3.80%	9.40%

Revenus	**Changis**
Nombre de ménages fiscaux	413
Médiane du revenu disponible par unité de consommation	24 201,8
Revenu moyen annuel par ménage	40 700

Nombre de ménages	413
Naissances domiciliées en 2015	17
Décès domiciliés en 2015	8

Établissements	**Changis**
Nb d'établissements actifs	76
Part de l'agriculture, en %	5,3
Part de l'industrie, en %	6,6
Part de la construction, en %	11,8
Part du commerce, transports et services divers, en %	64,5
dont commerce et réparation automobile, en %	7,9
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	11,8
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	14,5
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	1,3

Taux d'activité des 15 à 64 ans	80,3
Taux de chômage des 15 à 64 ans	8,9

07 81 01 78 30
irri77mea@irrijardin.fr
irrijardin
MEAUX
PISCINE · SPA · ARROSAGE

SJA
Saint Jean Automobiles
SAINT JEAN AUTOMOBILES
MECANIQUE ET CARROSSERIE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
AD
RN 3 - 77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
01 64 35 90 01
www.saint-jean-automobiles.fr

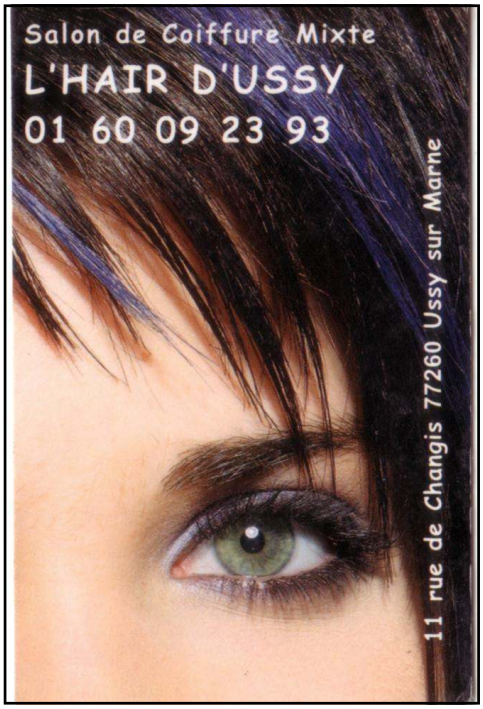

A.C.P.M.C. - BOSSET
MÉTALLERIE
3, ruelle de l'Église
77660 CHANGIS-SUR-MARNE
Téléphone : 01.64.35.92.83
Télécopie : 01.64.35.92.86
E-mail : sambosset-acpmc@orange.fr

Vendredi
17h30 à 20h30
Place de la Gare
CHANGIS
SUELY SAVEURS
food & drinks
Prestations sur commande
Spécialités
Afro
Portugaises
06 11 01 15 85

Olivier Decarsin
Agent général d'Assurances
SwissLife
22, rue Poterne Brunehaut, BP 43
77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE
Tél. 01 60 22 12 09 - Fax. 01 60 22 12 35 97
olivier.decarsin.ag@swisslife.fr
Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 12h00
N° ORIAS : 07007813
Vie, Retraite, Santé, Prévoyance ● Auto, Habitation ●
Produits Financiers ● Particuliers et Professionnels

Tel : 01.64.35.75.75
Le Beau Rivage
Terrasse bord de marne
beaurivage77@wanadoo.fr
www.le-beaurivage.com
72 rue pasteur
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

Gendarmerie, corps d'élite

Comme nous l'avions fait dans le numéro 18 du Trait d'Union pour les Pompiers, intéressons-nous à un autre service de proximité : la Gendarmerie.

Un peu d'histoire...

La Gendarmerie Nationale est l'héritière de la Maréchaussée, corps de militaires qui, chargé de la police et de la justice aux armées depuis le Moyen Âge, devient progressivement une force de police compétente pour l'ensemble de la population sur la totalité du territoire français.
En 1720, la Maréchaussée est réorganisée en généralités, subdivisées en lieutenances, elles mêmes subdivisées en brigades. Elle est symboliquement placée sous l'autorité administrative de la Gendarmerie de France, corps de cavalerie lourde assimilé à la maison militaire du Roi, qui sera dissous le 1er avril 1788. En 1791, l'Assemblée Nationale lui donne le nom de "Gendarmerie Nationale".

Aujourd'hui

Au XXIe siècle, sa zone de responsabilité de sécurité publique couvre 95% du territoire national (Zones Gendarmerie Nationale ou ZGN) et 55% de la population française. Le reste relève des ZPN (Zones Police Nationale). Les ZGN sont constituées de communes de moins de 20 000 habitants. Une fois ce seuil atteint, un commissariat de Police Nationale y est construit et la commune passe alors en Zone Police Nationale.

La Gendarmerie assure trois types de missions : missions de police judiciaire, missions de police administrative, missions militaires de police et de défense. Elle comprend 98 155 militaires 2 702 civils et 25 000 réservistes.

Organisation

Depuis 2009, la Gendarmerie est rattachée au Ministère de l'Intérieur. Placée sous l'autorité budgétaire et opérationnelle de ce Ministère, elle conserve néanmoins son statut militaire et reste partiellement sous la tutelle du Ministère de la Défense.
On distingue 3 subdivisions d'arme :

La Gendarmerie Départementale (surnommée "la Blanche" en raison de ses galons argentés, symboles des unités montées). Elle est au contact de la population et assure principalement des missions de police judiciaire ou de police administrative. Elle comprend environ 62 000 personnes.
La Gendarmerie Mobile ("la Jaune", pour ses galons dorés) est spécialisée dans le maintien et le rétablissement de l'ordre. Elle comprend environ 13 000 personnes. L'unité de base de la Gendarmerie Mobile est l'escadron (environ 110 militaires).

La Garde Républicaine (qui appartient à la Gendarmerie Mobile), est chargée de missions de sécurité et d'honneur au profit des hautes autorités de l'État et des institutions. Les missions de sécurité générale - au profit de l'état mais également du public - représentent 80 % de ses missions. Elle est la seule force armée autorisée dans les palais nationaux. Elle comprend environ 2 850 personnes et est composée de deux régiments d'infanterie et d'un régiment de cavalerie.

Mais, revenons à *nos* Gendarmes : **la Gendarmerie Départementale**. Elle est divisée en *régions*, correspondant aux régions administratives (12 + Corse). Chaque région est commandée par un officier général et basée au Chef-lieu de région. Les régions sont organisées en unités territoriales :

- *Groupements de Gendarmerie Départementale :* correspondant à l'échelon administratif du département. Commandés par un officier supérieur (Colonel ou Lieutenant-colonel).
- *Compagnies de Gendarmerie Départementale :* correspondant en général à l'échelon administratif de l'arrondissement, dans certains cas, il peut y avoir deux compagnies. Commandées par un Chef d'escadron (4 galons), en fait de Capitaine à Lieutenant-colonel, en fonction de l'effectif..

Celle-ci, si vous la voyez dans votre rétroviseur, un conseil : poussez-vous.

- *Brigades territoriales:* correspondent en général à l'échelon administratif du canton. Au nombre de 3 500, les brigades sont le fondement et la raison d'être de la Gendarmerie. Depuis la réorganisation de 2005, elles sont regroupées en 1 000 communautés de brigades (COB) et 700 brigades territoriales autonomes (BTA). Elles sont commandées par un Capitaine ou un Lieutenant, voire un Major.

Un vieux souvenir

En fonction des spécialisations, on trouve aussi :

Les pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG)
Les unités de sécurité routière
Les unités de montagne
Les sections aériennes (hélicoptères)
Les unités nautiques
Les unités fluviales
Les unités spéléologues
Les Brigades de Prévention de la Délinquance Juvénile
Les unités de recherche pour la petite et moyenne délinquance
Les sections de recherche pour la grande délinquance et la criminalité
L'IRCGN ou Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (vous avez vu "Les experts" ? C'est pareil.).
Et, bien sûr, le célèbre Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN).

À noter que, pour un métier particulièrement exigeant, les salaires ne sont pas extraordinaires :
1 550 € net par mois pour un élève gendarme, 1 700 € après 3 ans de service et 2 500 € pour un lieutenant en début de carrière. Plus primes diverses.

Et chez nous ?

Changis est dans le territoire de la BTA de la Ferté-sous-Jouarre, commandée depuis le 1er août 2016 par le Capitaine Frank Simonka. Le territoire de la BTA s'étend sur 20 communes et elle comprend un plein effectif théorique de 40 personnes (parfois moins en fonction des mutations), dont actuellement 8 femmes. Elle utilise 7 véhicules (pas de motos).

Vaste mission et vaste territoire, mais nous pouvons nous sentir bien protégés grâce au dévouement et à l'activité intense de *nos* Gendarmes. Pour les appeler : 01 60 22 01 19, ou tout simplement le 17.

La Lamborghini de Gendarmerie reste pour l'instant un fantasme.

Alors, la prochaine fois que vous verrez un Gendarme, dites-lui bonjour en souriant, il n'a pas le droit de le montrer, mais il aime ça.

Philippe Mollard

Ca s'est passé à Changis

Soirée Loto du 11 mars

Après des mois de préparatifs fiévreux à chercher des lots sympathiques et intéressants, après maintes réunions pour optimiser l'organisation : quel nombre de participants accueillir ? Quelle disposition dans la salle ? Quelle publicité faire ? Quelle buvette prévoir ? Avec ou sans repas ? … le jour tant attendu arriva enfin ! Nous avions 109 inscrits. Les joueurs étaient déjà nombreux à 19 heures à l'ouverture des portes mais leur placement a été facilité par la préparation des places dans la salle, en tenant compte bien sûr, des dates d'inscription. Quelques joueurs supplémentaire se sont présentés, que nous avons pu placer.

Ce n'est qu'à plus de 20h30, après des essais infructueux pour trouver LE Gagnant de la Tombola du Beffroi, que le loto a pu débuter.

En première partie de soirée (très calme et attentive) 4 séquences (1 quine, 1 quine, carton plein) ont permis de gagner des petits appareils électro ménagers, fleurs, bons de repas, un chèque cadeau pour une séance photo et un vélo VTT.

La seconde partie débuta par la séquence 5 : le loto "spécial enfant" qui permit de gagner des jeux évidemment, 2 entrées au Parc des félins, une tablette tactile et un Baptême d'équitation.

La fin de soirée fut un peu moins calme (un peu tard pour les jeunes enfants). Elle se déroula en 5 séquences (6 ,7 ,8 composées chacune de 1quine, 1quine, carton plein ; 9 et 10 uniquement carton plein) où furent gagnés une superbe raclette 10 personnes, un très beau sac de femme, une tablette tactile, un baptême de l'air, une cave à vin et un téléviseur pour ne citer que les lots principaux.

La soirée s'acheva dans la bonne humeur, tous prêts à renouveler l'expérience.

Françoise Susini

Brocante du 21 mai

Pour cette nouvelle Brocante organisée conjointement avec "Orgaloisir" nous avons choisi le mois de mai… et nous ne l'avons pas regretté. Le temps fut superbe, les participants nombreux et les chalands également, malgré l'attraction de brocantes concurrentes dans le secteur.

Pourquoi mai, me direz-vous ? Eh bien déjà parce qu'à 5 heures il fait jour et que l'installation des stands en est largement facilitée, ce qui n'était pas le cas en octobre comme nous le faisions précédemment, même si nous avons souvent eu beau temps. Quant au mois de juin, il est déjà chargé, avec l'organisation des feux de la Saint-Jean à laquelle nous consacrons pas mal de temps. Il faut équilibrer les évènements festifs ! Mais tous vos avis sont bons à prendre. Nous sommes à votre écoute et là pour vous distraire.

Françoise Susini

La Poste : horaires d'été

Du 7 au 27 août 2017 inclus, le Bureau de Poste de Changis sera fermé.
Vous pourrez retrouver les services habituels dans les bureaux voisins :
Trilport et la Ferté-sous-Jouarre.
Notre bureau rouvrira ses portes le 28 août aux horaires habituels.

LA POSTE

Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945

En ce 8 Mai 2017, les Anciens Combattants de Changis sur Marne remercient vivement Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal qui nous ont offert ce nouveau drapeau.

Un grand merci au Père Etienne qui, tout de suite, a répondu favorablement à notre demande pour la bénédiction de ce drapeau.

Merci à tous les Anciens Combattants de Changis et de Saint-Jean pour leur fidèle présence.

Merci aux représentants des Associations

et à tous les habitants qui ont bien voulu consacrer un peu de temps pour cette commémoration, sans oublier nos deux petits vendeurs du Bleuet de France.

Un grand regret, qu'aucun enfant de l'école ne soit présent.

Et puis, bien sûr, de grands remerciements à Monsieur Georges Manière, présent depuis 40 ans à mes côtés, dont 20 ans en tant que porte drapeau. Aujourd'hui, il passe le relais à notre ami Jean Duchemin à qui nous souhaitons la bienvenue.

Tous ensemble, tant que nous le pourrons, nous continuerons à honorer tous nos morts pour la France. Ce devoir de mémoire ne doit pas s'éteindre.

Le Président,
Marcel Lacombe

Ca s'est passé à Changis

La Tombola du Beffroi (Suite et fin...)

Ah ! Cette tombola ! Elle aura fait couler beaucoup d'encre…et de salive! Si vous avez bien pris connaissance des *"Élus vous informent"* vous n'êtes pas sans savoir qu'elle a enfin trouvé son gagnant le samedi 25 mars lors de notre A.G., mais après combien de difficultés !

Maintenant parlons chiffres? un peu décevants. Voici le bilan sur 1 500 billets prévus à la vente.
Oublions les **350 billets partiellement vendus** et ***dérobés*** dans le véhicule de Madame L. ***avec le montant de leur collecte***.
350 billets pris par Evelyne L. ***50 vendus*** - **200 billets** pris par Jacques C. ***180 vendus***,
100 billets pris par Françoise S (moins optimiste) ***80 vendus***,

Mais sur les **500 billets mis à disposition en Mairie**, seuls ***5 ont été vendus…***

Ce qui fait un total récolté pour 315 billets vendus de **630 € remis intégralement à la Mairie.** C'est peu pour tant d'énergie dépensée... honte au voyou qui a "œuvré" !

Françoise Susini

Chasse aux œufs de Pâques

Cette année encore? la Mairie n'a pas dérogé à la sympathique et traditionnelle "Chasse aux œufs de Pâques". Ce dimanche matin dès dix heures, nos bambins accompagnés de leurs parents, se présentaient à l'entrée du Pâtis de l'Abreuvoir, munis de jolis paniers ou d'une simple boîte, impatients de récolter les œufs multicolores déposés par les lapins ou lâchés par les cloches… Leur attente n'a pas été vaine car après de fébriles recherches ils sont repartis joyeux avec, en principe, chacun, au moins une douzaine de ces précieuses gourmandises.

Les "ramasseurs" de Changis propre

Changis propre

Le samedi 10 juin, une soixantaine d'enfants de l'école des Tilleuls ainsi qu'une quinzaine d'accompagnateurs, s'étaient donnés rendez-vous à Changis afin de participer à la première opération "Changis propre". Cet évènement était sponsorisé par la Mairie ainsi que par l'entreprise Cemex propriétaire de l'ancienne sablière. Sous un soleil radieux, différents groupes ont ratissé le large périmètre qui couvre les trois étangs. De nombreux déchets en tout genre ont ainsi pu être ramassés en l'espace de deux heures en vue d'être collectés par la Mairie et la Cemex. Cette matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié.

Cette opération avait pour but de sensibiliser les enfants et tous nos concitoyens à la préservation de notre si bel environnement riche en biodiversité.

Xavier Clément

Fête de la Saint Jean

Vendredi 23 juin, s'est déroulé le traditionnel Feu de la Saint Jean, évènement préparé de longue date par "Changis Animations" et vivement apprécié, selon les manifestations spontanées de quelques participants. Cette fête donne l'opportunité de se retrouver entre amis et d'accueillir de nouveaux habitants qui ont été "mis au parfum" des traditions changissoises.

La soirée s'est ouverte dans une ambiance musicale celtique, avec le groupe "Los Celticos" : dix musiciens rattachés au Conservatoire de Brie Comte Robert, accordéon, guitare, violon… Il n'a pas fallu bien longtemps pour inviter petits et grands à entrer en piste : entraînés par des airs à prédominance irlandaise, chacun s'est mis à danser seul ou en farandole.

Los Celticos et leur public

Après l'apéritif, chacun a pu déguster les salades, puis le méchoui préparé par les cuisiniers des Boucheries du Bœuf Tricolore ou bien encore le pique-nique tiré du sac. Les quelques deux cents personnes ayant participé à cette manifestation ont pu profiter d'une soirée bien agréable, estivale, mais sans les chaleurs extrêmes des jours précédents.

Après fromages et dessert, l'heure était venue de se préparer pour la marche aux lampions tant espérée par les plus jeunes : munis de leur lampion suspendu au bout d'une branche, les participants ont marché dans les rues du village. L'obscurité les ayant accompagnés, tout le monde a pu alors se rendre sur un terrain dans le prolongement de l'église où attendait le fagot prêt à s'embraser. Le feu qu'on allume, les flammes qui jaillissent et se propagent à travers les branches et les brindilles qui se consument très vite suscitent toujours autant d'émerveillement et de fascination chez les plus jeunes, peut-être plus intériorisés chez leurs aînés.

Pour cette belle édition 2017 de la Fête de la Saint Jean, (dont le succès revient également aux adhérents de l'association qui ont participé à la préparation et la mise en œuvre de l'évènement : qu'ils en soient vivement remerciés !), les Changissois et Changissoises ont bel et bien marqué symboliquement l'entrée dans la période de l'été. Les regards sont maintenant orientés vers la Fête de l'Eau du 15 juillet dont les membres de "Changis Animations" peaufinent les derniers détails pour vous permettre de passer, là encore, un bien agréable moment !

Nathalie Clément

Club de l'Âge d'Or

Pour notre club ce début d'année a été très convivial de par ses nombreuses activités.

Le 1er février fut un après-midi crêpes

Le 19 février s'est tenue notre Assemblée Générale, afin de faire le point des activités 2016, mais aussi de celles prévues pour 2017. L'excellent repas nous a été servi par le Château Marisien.

Le 22 mars fut un après-midi gaufres qui a réuni une cinquantaine d'adhérents.

Le 26 avril, nous avons dégusté des saucisses avec des frites maison.

Et le 24 mai, nous nous sommes régalés avec des beignets d'acacias.

En juin, nous irons déjeuner au restaurant Le Beau Rivage.

Au cours de cette année, nous avons eu le plaisir de fêter lors de nos réunions hebdomadaires du jeudi plusieurs anniversaires, notamment celui de notre doyenne, que nous avons vue souffler ses 96 bougies. Bon pied bon œil !

Thérèse Rogala
Présidente du Club de l'Âge d'Or

Parking de la Gare

Ca avance !

Le projet de modification / agrandissement du parking de la Gare était un peu comme l'Arlésienne de Bizet : on en parlait beaucoup, mais on ne le voyait jamais. Mais maintenant, c'est parti !

Le 14 avril 2017, a eu lieu à la Mairie une réunion de présentation du dossier d'initialisation de l'opération de restructuration et d'agrandissement des parkings existants autour de la Gare.

1/ Le déficit de place relevé est de 100 places ; le projet prévoit au total 200 places (Parcs Relais Nord et Sud)

2/ Le futur parc sera payant : 20€/mois et 4,5€/jour ; il sera "télé opéré" par caméra pour les accès.

3/ Les PR Nord et Sud sont totalement pris en charge par le STIF avec participation de Maître d'Ouvrage de la SNCF.

4/ Le Pôle Gare resterait à la charge de la commune. La CCPF a inscrit un fond de concours de 80 000€ pour cette opération.

5/ Un scénario suggère l'installation d'une micro-crèche sur le terrain SNCF.

Calendrier :

Validation du projet par le STIF	: mai 2017
Avant-projet Définitif	: juillet-août 2017
Dépôt Demande Permis d'Aménager	: septembre 2017
Instruction et diagnostics divers	: septembre-décembre 2017
Début des travaux	: janvier 2018.

Illustration du projet

Pompiers : le bilan 2016

Le Capitaine Philippe Belloy, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Trilport, dont dépend Changis-sur-Marne, nous a envoyé le résumé de l'activité opérationnelle sur le territoire de la Commune en 2016.

Globalement, le CIS de Trilport a effectué 1 168 sorties, dont : 940 secours à personne, 102 incendies, et 126 opérations diverses. Pour Changis, les tableaux ci-dessous résument l'activité :

Répartition par nature du nombre d'interventions effectuées sur le territoire de la commune.

Changis sur Marne

	Secours à personne	Incendie	Opérations diverses	
Janvier	2	1	0	
Fevrier	5	0	0	
Mars	3	0	0	
Avril	2	0	1	
Mai	7	0	1	
Juin	8	1	2	
Juillet	12	1	1	
Août	6	1	1	
Septembre	2	1	4	
Octobre	4	0	1	
Novembre	6	0	0	
Décembre	4	0	0	
				Nb total Interventions
Totaux	61	5	11	77
En pourcentage	79,22%	6,49%	14,29%	
Rapport aux interventions totales du CIS Trilport				6,59%

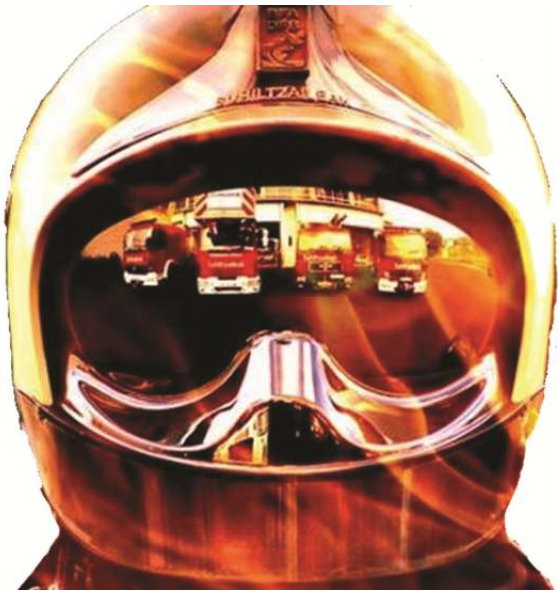

Représentation graphique de la répartition par nature du nombre d'interventions effectuées sur le territoire de la commune.

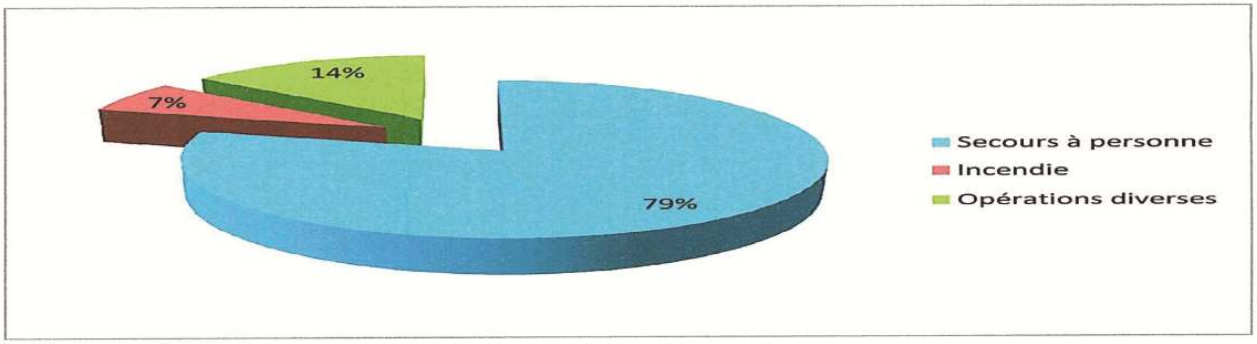

Représentation graphique de la répartition par nature et par mois du nombre d'interventions éffectuées sur le territoire de la commune.

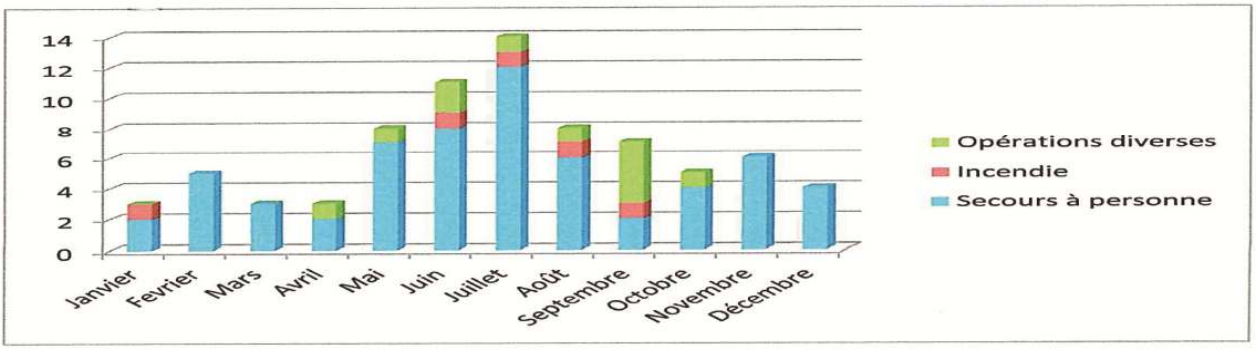

CHANGIS SUR SCENE

Nous avons repris les répétitions, c'est Céline Verret qui reprend le rôle vacant, en général vous l'adorez. Vous pourrez aussi applaudir Martine Chemin et Catherine Devillaire que vous connaissez tous, Régine Barbat ancienne comédienne de la troupe de la Ferté-sous-Jouarre, Marien Bardane qui est une changissoise (cela nous fait plaisir de l'accueillir, enfin quelqu'un de Changis) , Michel Bashurski dans la troupe depuis 1993, Nick Lhoste transfuge de la troupe de Saâcy et l'incontournable metteur en scène Georges Le Roy.

Il ne reste plus aux comédiens qu'à s'approprier leurs textes et rentrer dans leurs personnages, ensuite cela devrait rouler.

Rendez-vous les samedis 4, 11, 18 et 25 novembre ou les dimanches 5, 12, 19 novembre au Foyer Rural de Changis.

Nous avons eu des incidents perturbateurs trois années de suite. J'espère que l'orage est passé. La direction d'acteurs amateurs, ce n'est pas toujours évident surtout lorsque l'on est empathique, on prend tous les soucis des comédiens "en pleine poire". On a intérêt à avoir affaire à des rocs.

Georges Le Roy

CLUB DE FOOTBALL DE L'US CHANGIS

Le Club de Football de l'US Changis, en pleine restructuration concernant ses jeunes, à bénéficié de l'aide de différents sponsors. Ils ont permis cette année d'équiper son équipe U13. L'arrivée d'un éducateur diplômé a permis, et permettra, de développer le football chez les jeunes du club dans l'avenir. L'US Changis tenait à remercier ces sponsors :

Monsieur Éric WIAME (Entreprise de vente et location de matériels de travaux publics à La Ferté-sous-Jouarre), Mesdames **Émilienne et Nadine BUTHON** (Saâcy sur Marne) et le **CAFÉ DE LA GARE** (Changis).

Cette équipe fait un excellent parcours cette année en championnat, étant invaincue à cette date. Elle a fini dans les 32 premières équipes en Coupe sur un total de 122 équipes engagées.

Ces performances sont d'autant plus méritoires que l'effectif de cette catégorie, cette année de redémarrage en U13, est de 10 joueurs licenciés. Je voulais donc en profiter pour lancer un appel aux jeunes des communes avoisinantes que nous relançons également la catégorie U15 la saison prochaine (enfants nés en 2003 et 2004). Tous ces jeunes sont les bienvenus la saison prochaine. Pour conclure, un grand merci aux enfants : Fabian, Anthony, Lucas, Owen, Ludovic, Nicolas, Bryan, Neil, Alexis et Alexandre, ainsi qu'aux parents, pour cette belle saison.

Bravo à tous, et encore un grand merci aux donateurs qui permettent aux enfants de s'épanouir au sein d'une activité sportive.

Gilles Perette

L'ARLEQUIN - SOIRÉE PAËLLA

Le samedi 13 mai à 20heures il y avait affluence à la salle du foyer rural de Changis, où l'association L'ARLEQUIN organisait sa première "soirée paëlla ".

Les gourmets arrivaient, accueillis par les membres de l'association et les odeurs épicées de ce plat espagnol. Le DJ Alain Jamme diffusait sa musique, pendant que les convives sirotaient une sangria fort réussie de l'avis de tous.

Pendant ce temps Alexia, notre "Chef Paëlla " s'activait sur son grand poêlon d'où s'échappaient des effluves qui nous titillaient les papilles gustatives !

Toujours en musique, les convives, faisaient la queue autour du poêlon magique, puis regagnaient leur place dans un balai parfait. Puis, ce fut fromage, dessert et café, tout cela au son de "happy birthday to you " puisque c'était l'anniversaire de l'un des convives. Alain Jamme fit danser tous les participants jusque tard dans la nuit.

Puis vint le moment de se quitter en pensant déjà à la prochaine soirée toujours organisée par notre Association.

Remerciements : notre Association remercie la municipalité pour le prêt de la salle du foyer rural.

Pour ma part, je tiens à remercier tous les membres de l'Association qui se sont donnés à fond pour faire de cette soirée une réussite.

Rappel du programme de notre Association : Après la rando du 18 juin nous aurons notre concours de boules avec barbecue, le 27 août. Puis, le 16 septembre : soirée à thème (le thème reste à définir mais vous serez prévenus bien avant !). Et enfin, soirée couscous le 14 octobre.

N'ayant pu avoir la salle pour le 31 décembre, il n'y aura donc pas de réveillon de la St Sylvestre.

Marcel Ferrier.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA NATURE

Nous plantons des arbres depuis 6 ans pour les enfants nés dans la commune. Un pour les filles et un pour les garçons.

Les 5 premières années nous avons planté des noyers, après le tennis, rue de l'Ormois, et maintenant, nous allons créer, au fil des années une haie vive constituée de 11 variétés différentes d'arbres, sur ce site de bord de Marne.

Nous pensons que notre initiative plait, car à chaque inauguration, de plus en plus de familles se déplacent.

Merci à la municipalité de nous soutenir dans notre action et aux employés municipaux d'entretenir nos plantations.

Vous pouvez contacter l'Association au 01 75 05 85 51 ou par courriel à : amisdelanature@sfr.fr

Alain Tournier
Président

Elections à Changis

Présidentielle

1er tour

Inscrits : 921 - Votants : 762 - Blancs : 14 - Nuls : 5 - Exprimés : 743 - Abstention : 17.26%

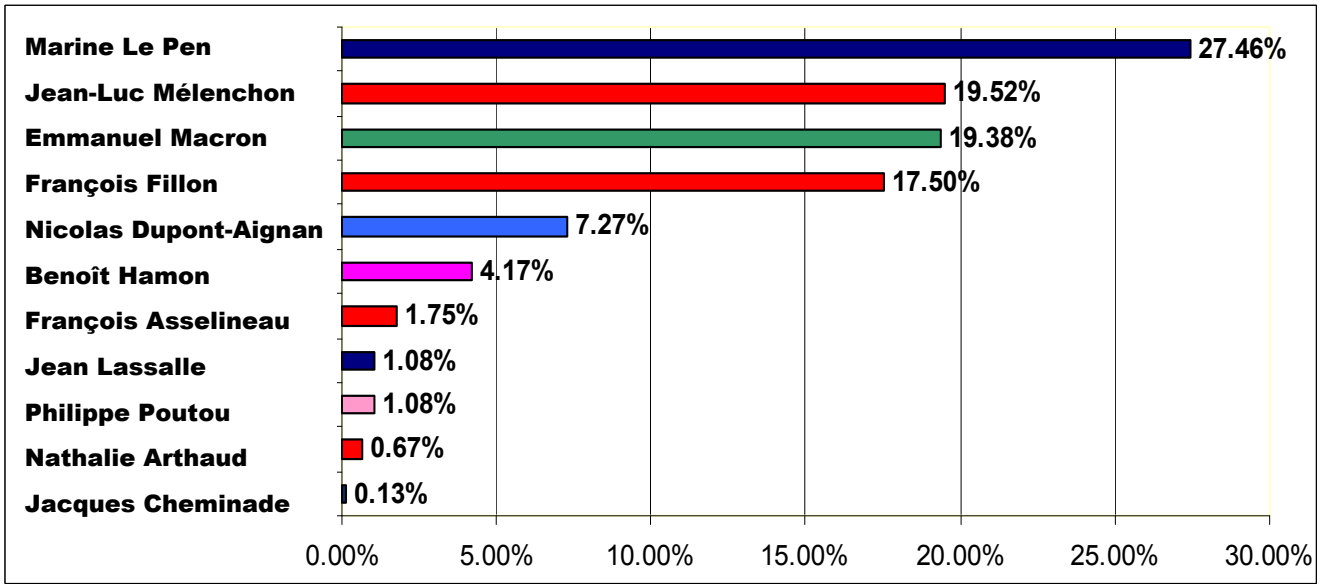

2ème tour

Inscrits : 921 - Votants : 710 - Blancs : 75 - Nuls : 13 - Exprimés : 622 - Abst. : 22.91% (national : 24.95 %)

334 voix
55.31%

278 voix
44.69%

Législatives

1er tour

Inscrits : 921 - Votants : 413 - Blancs : 9 - Nuls : 1 - Exprimés : 403 - Abst. : 55.16% (national : 51.29%)

	Changis			5° Circonscription		
Sofia FLORES	9	voix	2.23 %	1 231 voix	3.43 %	
Franck RIESTER	**123**	**voix**	**30.52 %**	**14 343 voix**	**39.92 %**	**qualifié**
Gwénaëlle JOURDREN	1	voix	0.25 %	296 voix	0.82 %	
Sébastien CHIMOT	0	voix	0.00 %	7 voix	0.02 %	
Jean-Paul CADEDDU	7	voix	1.74 %	667 voix	1.86 %	
Mounia CHARAF	70	voix	17.37 %	4 530 voix	12.61 %	
Martial MORELLE	14	voix	3.47 %	931 voix	2.59 %	
Yvon TREGOAT	7	voix	1.74 %	190 voix	0.53 %	
Franck BRACQUEMART	8	voix	1.99 %	733 voix	3.04 %	
Joffrey BOLLÉE	**91**	**voix**	**22.58 %**	**7 397 voix**	**20.59 %**	**qualifié**
Eric NOIREZ	4	voix	0.99 %	304 voix	0.85 %	
Clémentine-Audrey SIMONNET	69	voix	17.12 %	5 303 voix	14/.76 %	

2ème tour

Inscrits : 921 - Votants : 366 - Blancs : 38 - Nuls : 6 - Exprimés : 322 - Abst. : 60.26 % (national : 57.4 %)

	Changis		5° Circonscription		
Franck RIESTER	**194 voix**	**60.25 %**	**20 523 voix**	**68.89 %**	**ÉLU**
Joffrey BOLLÉE	128 voix	39.75 %	9 266 voix	31.11 %	

Où en est l'école ?

Après une attente de plus de cinq mois les fouilles archéologiques, ordonnées par le Préfet de Région, ont pu avoir lieu. (Voir photo)

Elles n'ont rien révélé de palpitant, et nous n'avons à déplorer aucune présence insolite susceptible d'aggraver le retard déjà induit sur le projet.

Ce point doit-être officialisé par un rapport à nous parvenir au plus tard le 15 juillet prochain. La phase d'appel d'offres pourra alors débuter.

Par ailleurs nous avons pris acte de la décision du Conseil Municipal de Saint Jean-les-Deux-Jumeaux de ne plus participer à la construction et au fonctionnement de l'office de restauration en projet.

Et la place ?

Les travaux se poursuivent. Il reste à terminer les allées, le devant de la maison de l'âge d'or, et les parcs de stationnement côté rue de l'Ormois, du même revêtement en béton désactivé que sur la Place de la Mairie.

Les plantations arbustives sont faites. Elles seront complétées par des compositions florales aux soins expérimentés de notre équipe technique municipale. Avant l'hiver les plantations d'arbres seront effectuées : un gingkobiloba prendra la place du marronnier rose qui, en face de l'église, a vécu une grande partie de l'histoire du village avant de s'éteindre d'épuisement.

Le chantier se terminera fin juin par la mise en place du mobilier urbain : potelets amovibles de défense d'accès, signalétique, bandes podotactiles, bancs, etc.

Pour passer les câbles et les tuyaux, il faut penser à faire les trous *avant*

Des chemins de Changy aux rues de Changis.

Le passé de notre village a été évoqué dans deux ouvrages de qualité : la monographie de M. Brissot, en 1889 et celle de M. Neyrat, Maire de Changis, en 1973. L'une et l'autre, respectueuses de la vérité historique, ont le mérite de nous éclairer sur le Changy d'antan. Mais, pour autant, il ne faudrait pas oublier qu'existent, ô combien visibles, d'autres traces du Changy des temps passés. Il suffit, en effet, de se promener dans le village, pour qu'on puisse lire son passé séculaire, inscrit dans ses chemins et ses rues, son église, ses anciennes fermes et dépendances, ses puits, ses jardins. Nous serons aidés dans cette promenade-découverte du vieux Changy, par des guides faisant autorité : nos documents d'archives. Le premier d'entre eux est un "**Plan d'Intendance de la Commune de Changy sur Marne**", établi entre 1776 et 1789. Déposé aux Archives Départementales, la direction a bien voulu nous en faire une photocopie. Ce document est particulièrement précieux car il nous permet d'avoir une vision exacte du Changy de cette époque. Certes, le village existait depuis plusieurs siècles, mais nous ne possédons aucune archive permettant de le décrire, si ce n'est cette seule donnée historique : « St Gilbert, Evêque de Meaux, donne à son Chapitre les revenus de Changy et, en 1005, bâtit une église dédiée à Sainte Marie Madeleine ».

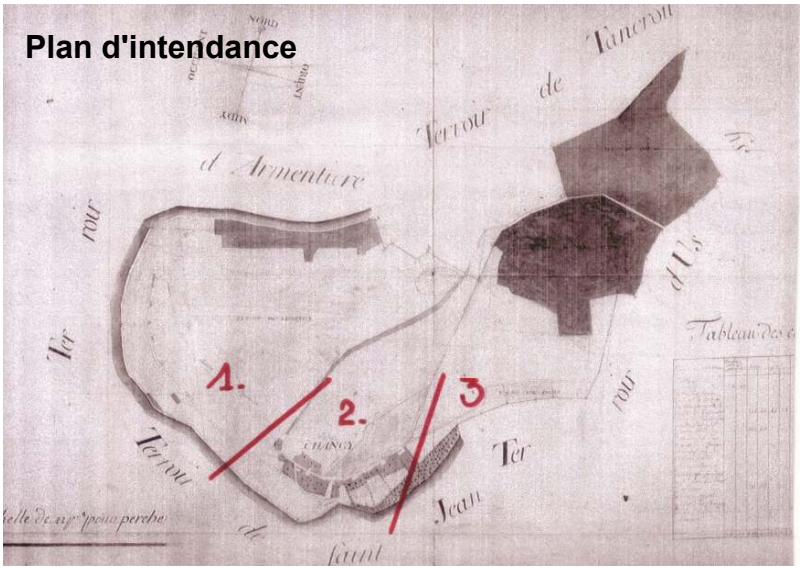

Le "terroir" du Changy de cette époque est divisé en 3 "cantons" :

1. **Le canton de l'Epinette**.

Il est délimité au nord et à l'ouest par le terroir d'Armentières et, à l'est par le Chemin vert. Parallèlement à la Marne, il est traversé par le Chemin de l'Epinette et celui de la Fosse de la Haye. Les Changissois d'aujourd'hui peuvent toujours s'y promener !

2. **Le canton de Changy**.

Il s'étend du Chemin vert au Chemin de St Julien qui mène au Bois de la Muette.

3. **Le canton des Cohues et des Bois de la Muette et de la Chèvre**.

Il est délimité par le Chemin de St Julien et par le terroir d'Ussy à l'est.

Le village :

En cette fin du 18ème siècle, les deux cantons de l'est et de l'ouest ne sont pas habités. Entre eux, au sud du canton de Changy, s'étend le village. C'est une partie du Changis actuel que nous reconnaissons dans un très ancien relevé. On peut remarquer que pour éviter les fréquentes inondations, les bâtiments sont construits assez loin de la Marne mais, à l'évidence, pas suffisamment pour y échapper ! Plus de deux siècles plus tard, les voies étaient encore submergées et l'eau envahissait la partie basse des maisons !

Sur le Plan d'Intendance figure un "Tableau des cantons de Changy", faisant état, dans la partie construite, de 34 maisons et 49 jardins. Au cours de notre promenade dans le village, nous retrouverons certaines de ces très anciennes habitations, précieuses archives vivantes qui offrent une réelle visibilité du passé. Tout autour du village rayonnent de nombreux chemins dont trois d'entre eux sont tracés sur le Plan d'Intendance. Cependant, ils ne seront pas évoqués ici, le Trait d'Union n° 8 en ayant retracé le parcours, et illustré chacun d'eux par les photographies de M. Mongrédien.

A la recherche des anciens bâtiments.

Identifier ces vieux bâtiments subsistant encore de nos jours n'est pas chose aisée. En premier lieu, leur emplacement et leurs dimensions sur le Plan d'Intendance ne sont pas toujours exacts : ainsi, le premier bâtiment en forme de T inversé, proche du Chemin de l'Epinette ne se situe pas si près du tournant et ne s'étend pas sur les deux tiers de cette portion de rue. Par ailleurs, il n'est pas trois fois plus grand que la Ferme du Vieux Colombier ! En second lieu, il faut tenir compte que rien ne permet de définir leur nature : maison de ville ? ferme ? étable ? grange… ?

Enfin, il est indispensable de penser à leurs transformations au cours du temps : telle ferme est devenue maison bourgeoise, telle grange est à présent garage, telle partie de bâtiment a été démolie… En conséquence, faute de certitude, on ne s'étonnera pas du petit nombre de bâtiments qui illustreront les vestiges de cette lointaine époque.

Vue actuelle d'une ancienne maison antérieure à 1776.

La rue de l'Ormois.

Faute d'être pédestre, nous commencerons par elle, une visite qui ne peut être que descriptive. Son nom, qui devrait être rue de l'Ormoie, a une évidente origine, désignant un lieu planté d'ormes. A notre époque, hélas, ils ont tous disparu, décimés par un champignon microscopique, la graphiose. Vers 1980, un seul survivait encore mais, les branches défeuillées et le tronc rongé par le lierre, il n'en avait plus que pour quelques mois. En cette fin du 18ème siècle, seuls deux bâtiments apparaissent sur le Plan d'Intendance. L'un et l'autre existent toujours. Le premier est en forme de T inversé. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une seule habitation, mais de quatre, à l'origine. En sont la preuve, la séparation du sous-sol en quatre caves, la présence d'escaliers propres à chaque habitation, l'épaisseur des murs intérieurs de 60 et 50 centimètres, la différence de hauteur des toits. La partie perpendiculaire à la rue était composée d'étables et de bergeries, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Le second bâtiment est la "Ferme du Vieux Colombier". A l'époque, il ne comportait que les constructions bordant la rue de l'Ormois et la ruelle de l'église. C'est encore de nos jours une imposante construction que domine le porche d'entrée, au sommet duquel continuent à trouver refuge nombre de pigeons et parfois même de cigognes y faisant une halte, au cours de leur long voyage vers l'Afrique.

La Place de l'Église.

On ne peut ici qu'employer cette dénomination car, sur le Plan d'Intendance, ne figure que l'église Ste Marie Madeleine (v. Trait d'Union n° 5, 6 et 17). N'oublions pas que, par ailleurs, des tombes l'entouraient, comme dans la plupart des villages de France.

La rue de la Mairie.

Elle s'étendait, comme de nos jours, de l'église au chemin du pont. Ce n'était alors qu'une voie étroite, en terre battue, sans trottoirs ni écoulement des eaux.

Par temps de pluie et de fonte des neiges en hiver, elle devenait un véritable marécage ! A l'est, un sentier menait à la Marne, à l'emplacement de notre actuelle rue du Bac, à l'extrémité de laquelle une navette

D'anciens bâtiments subsistant rue de la Mairie

permettait la traversée de la rivière jusqu'à la plateforme flottante de St Jean.

Le Plan d'Intendance fait état de 16 bâtiments, sans que soit définie leur nature. Comme il s'agit essentiellement de fermes, tel tracé de bâtiment comprend une maison d'habitation et diverses annexes agricoles, transformées à notre époque en maisons indépendantes.

Et dans la rue du Moncey

La future rue du Moncey.

Sur le Plan d'Intendance, le Tableau des cantons fait état de 34 maisons réparties ainsi : rue de l'Ormois, 2 ; rue de la Mairie, 16 ; rue du Moncey, 16.

Certaines ont maintenant disparu. C'est toujours avec beaucoup de circonspection que nous pouvons faire état de celles qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Là, également, les bâtiments de fermes sont devenus maisons d'habitation, et ce, jusqu'à une période très récente.

Michel Ducreux

AUDIO 2000
Dominique LATRE
Audioprothésiste
Optic2000
Le spécialiste de l'audition et de la vue

BILAN ET ESSAI GRATUITS
N'hésitez pas à vous renseigner !
12, place de l'Hôtel de Ville
77260 **LA FERTE-SOUS-JOUARRE**
01.60.22.03.00

LUCAS
BATIMENT
neuf et rénovation
depuis 1965
11, Chemin de Laval
77260 USSY-SUR-MARNE
Tél. : 01 60 22 13 08 - Fax : 01 60 22 70 87

Patrick Ancel
06 09 11 61 23
Plomberie - électricité
Siren : 482 009 032
TVA intra : 93 482 009 032
31 RUE MARCEL NEYRAT
77660 CHANGIS SUR MARNE
Mail : ancel.abchauffeeau@gmail.com

DEFIM diagnostic immobilier
Olivier Belluteau
CENTRE DEFIM DE MEAUX
4 cours Raoult
B.P. 70061
77103 Meaux Cedex
Tél. : 01 60 25 73 56
Mobile : 06 48 60 46 95
meaux@defim.pro
defim.pro/meaux
@defimDiag

ELECTRICITE G^LE
ALARMES AUTOMATISME DE PORTAILS
TOUTE RENOVATION INTERIEURE
MAINTENANCE DEPANNAGE
Damien Harlé
06 83 51 44 01
harle.damiens@orange.fr

ITHERM
contact@atarithermfr
www.atarithermfr
Réalisation et maintenance de chaufferies industrielles
Négoce de robinetterie industrielle

Changis & St Jean

FETE DE L'EAU

PÂTIS DE CHANGIS

15 JUILLET
dès 10h

ACTIVITÉS GRATUITES

BEACH-TENNIS
PISCINE
PLONGÉE BOUTEILLES
CANOË-KAYAK
PÊCHE À LA TRUITE
CHÂTEAU DE SABLE
CHIENS SAUVETEURS
ET BIEN D´AUTRES....

PIQUE-NIQUE
FOOD-TRUCK
BUVETTE

GUINGUETTE
AVEC PIERRE PERIBOIS
ACCORDÉON
DANSE SUR PLANCHER

FEU D´ARTIFICE

TIRÉ DU PONT À 23H
SONORISÉ

RUGGIERI
SINCE 1739

CHANGIS ANIMATIONS
LE COMITÉ DES FÊTES CHANGISSOIS

Saint Jean les Deux Jumeaux

COMMUNE DE CHANGIS SUR MARNE

irrijardin PISCINE · SPA · ARROSAGE

ST JEAN-CHANGIS TENNIS CLUB PAYS FERTOIS TCSJ

AAPPMA LA SONDE

les tortues géantes
Club de plongée du pays fertois

T.N.S
TERRE-NEUVE SPORTIF